La grève des garçons bouchers de Paris

TRENTE ARRESTATIONS OPÉRÉES, MAIS NON MAINTENUES

Paris, 15. — Quoique le mouvement de grève des garçons bouchers ait été plus sensible aujourd'hui qu'hier, les ménagères n'ont pu s'en apercevoir que par une longue attente chez leurs fournisseurs.

600 garçons se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail pour faire pointer leur carte syndicale et pour entendre plusieurs orateurs.

A la suite de cette réunion, les grévistes ont décidé de poursuivre le mouvement et d'aller tenter de débaucher leurs camarades qui n'ont pas cessé le travail.

Jusqu'ici, on ne signale qu'un incident, qui se serait produit aux halles.

Une centaine de grévistes sont venus débaucher les moteurs et les porteurs de viande, du pavillon de la boucherie.

La police les a fait circuler.

Une trentaine d'arrestations ont été opérées pour refus de circuler ; mais aucune n'a été maintenue.

Deux cadavres de fiancés sur un lit ensanglanté

LEUR SUICIDE SE PRODUISIT LA VEILLE DE LEUR MARIAGE

Paris, 15. — M. Senseby, âgé de 48 ans, employé dans une Compagnie d'assurances du boulevard Haussmann, habitait depuis la guerre, 41 rue de Laborde, un appartement de deux pièces, au second étage.

Voici un mois environ, une jeune femme, Mlle Anne Domarus, âgée de 25 ans, était venue vivre avec lui. Le couple paraissait très uni et devait régulariser hier même sa situation.

En vue de ce prochain mariage, M. Senseby avait invité une cousine qui, la semaine dernière avait passé quelques jours rue de Laborde. Elle repartit dimanche, accompagnée par Mlle Domarus. Celle-ci remonta seule à l'appartement dans la soirée et depuis, personne ne la revit, pas plus d'ailleurs que son fiancé.

Le concierge de l'immeuble ne s'inquiéta pas tout d'abord, mais fut néanmoins assez surpris de voir que le pain et le lait qu'on apportait chaque matin à ses locataires, était resté sur le palier.

Hier soir, un collègue de M. Senseby vint demander pourquoi celui-ci, employé d'une régularité parfaite, n'était pas venu à son bureau.

Le concierge, inquiet, l'accompagna jusqu'à l'appartement. Les deux hommes sonnèrent, frappèrent à la porte. Personne ne leur répondit. Soupçonnant un malheur, ils prévinrent en hâte M. Couturier, commissaire de police du quartier de l'Europe.

Le magistrat fit enfoncer la porte du logement de M. Senseby.

Dans un lit ensanglanté il trouva les deux cadavres de l'employé et de son amie. Il découvrit, en outre, un revolver dont deux balles avaient été tirées.

M. Senseby s'était suicidé d'une balle dans la bouche. Mlle Domarus, dont le corps ne portait aucune blessure, semblait s'être empoisonnée. Sur une table, à portée de sa main, était encore un verre ayant contenu un liquide blanchâtre.

On se perd en conjectures sur les mobiles de ce drame que rien ne laissait prévoir.

LE SÉJOUR DES MARINS DU « COLORADO » EN FRANCE

Paris, 15. — Trois officiers et trois cents marins américains du cuirassé « Colorado » actuellement à Cherbourg, sont arrivés ce matin à Paris. Ils ont été reçus sur le quai par l'attaché militaire des Etats-Unis à Paris ; par une délégation de l'American Legion et par une délégation d'officiers de la garnison de Paris. Ces officiers et ces marins ont été logés à la caserne de la Pépinière. Différentes excursions et des visites de la capitale seront organisées en leur honneur.

En outre, plusieurs détachements se rendront dans différentes villes de province.

Les relations commerciales russo-allemandes

Riga, 15. — Les discussions russo-allemandes concernant le règlement des relations commerciales entre les deux pays sur la base des stipulations du traité de Rapallo ont été reprises à Moscou.

On annonce, de source autorisée, que les négociations dureront probablement une année encore. Outre un accord commercial détaillé, il faudra élaborer un plan de représentation consulaire et trancher également des questions qui n'ont que très peu de rapport avec le commerce.

Plusieurs accords ont été conclus, mais ils n'entreront pas en vigueur avant le règlement final de toutes les questions faisant l'objet de discussions.

LE PAPE RECONNAIT LES DIOCÉSAINES

Rome, 15. — On est en mesure d'annoncer que le Pape a arrêté sa décision de reconnaître les diocésaines.

La notification de cette décision au gouvernement français est imminente.

D'autre part, en même temps que cette notification, une lettre va être adressée, par le souverain pontife aux membres de l'épiscopat français pour leur faire part de sa décision et leur demander de s'y conformer.

Attentat audacieux de perçeurs de murs

ILS DÉROBÈRENT 10.000 FRANCS DANS LE BUREAU DE POSTE DE FARGNIERS (AISNE) ET ASSOMMÈRENT LA RECEVEUSE.

Amiens 15. — Un attentat a été commis hier soir contre le bureau de poste de Fargniers (Aisne).

Après avoir percé un mur, trois bandits masqués ont pénétré dans le bureau et ont dérobé 10.000 francs en numéraire et en bons du Trésor périmés.

La receveuse, Mlle Mas, 44 ans, réveillée par le bruit intervint : elle fut assommée par les bandits, son état est assez grave.

La police mobile est partie pour Fargniers.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE MOUSCRON

LECRU PRETEND NE PAS CONNAITRE SES COMPLICES

Nous avons hier relaté les circonstances dans lesquelles le jeune Joseph Lecru, 25 ans, domicilié à Wasquehal avait été arrêté à Lille, sous l'inculpation de tentative de meurtre, sur la personne de sa tante : Mme Vve Flache, 52 ans, demeurant rue d'Ennetières, à Wasquehal.

Joseph LECRU

Transféré au Parquet de Lille, Lecru, a été entendu par M. Rejou, juge d'instruction chargé de l'information de cette affaire. Il a reconnu avoir indiqué le coup aux deux individus qui « l'assistèrent », mais prétend ne pas connaître ses complices qui ne seraient pour lui que des compagnons de rencontre.

L'affaire en est là.

UN FINANCIER VÉREUX « OPÉRA » A DOUAI

La gendarmerie de Douai était saisie voici quelques jours de deux plaintes émanant de négociants de Férin. Ceux-ci avaient acheté au prix de 120 francs l'un des titres discrédités, absolument dénués de valeurs. Le vendeur — soi-disant banquier à Douai — n'aurait pas borné là ses exploits. Il aurait à son actif un nombre respectable d'escroqueries et toutes ses victimes sont loin d'être connues !

Le financier véreux était aussi un tapeur plein d'à propos. Un entrepreneur de Raches a eu l'occasion de s'en rendre compte. Il faisait un jour la queue devant un guichet en gare de Douai. Près de lui le « financier » qu'il connaissait un peu attendait son tour de prendre un billet pour Paris. A un moment donné l'employé pria un voyageur de faire lui-même l'appoint de la monnaie, dont il était dépourvu.

— Me voici fixé ! observa le banquier en sortant de son portefeuille un billet de mille francs je vais devoir aller changer et quand je reviendrai, le train sera parti sans moi.

— Ou à cela ne tienne fit l'obligeant entrepreneur je vais prendre votre billet en même temps que le mien. Vous me rembourserez plus tard...

Inutile de dire que l'habitant de Raches attend encore son argent.

Le « Financier » qui est devenu introuvable, est recherché par la gendarmerie.

POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES DU NORD

Le mercredi 6 février, en l'Hôtel de la Préfecture du Nord, il sera procédé, en séance publique, à l'adjudication aux rabais et sur soumissions cachetées, de travaux d'entretien des routes départementales pendant l'année 1924.

Ces travaux sont répartis en 42 lots.

Les pièces des projets et tous renseignements seront communiqués aux Entrepreneurs. Dans les bureaux du Service vicinal, annexe de la Préfecture 5 rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille, de 14 à 16 heures.

VICTIME DES RAYONS X

Paris, 15. — Le docteur Maxime Ménard, chef de service de radiographie de l'Hôpital Cochin, vient d'être amputé de l'annulaire gauche. Il a déjà subi en 1914 et en 1916 l'amputation de deux index et s'apprête malgré la dermite qui lui ronge lentement les mains à reprendre la tâche de radiologue qu'il remplit depuis vingt-sept ans.

L'ÉPAVE DU SOUS-MARIN « L. 24 » N'EST PAS REPÉRÉE

Weymouth, 15. — Après quelques minutes de plongée, les scaphandriers de l'amirauté se sont fait remonter à la surface, et une fois à bord ont déclaré que l'épave rencontrée, couverte d'algues marines et de bernaches, ne pouvait être le « L. 24 ».

BRULES PAR DU CARBURE INCANDESCENT

Madrid, 15. — Dans une fabrique de carbure, un wagonnet chargé de carbure incandescent s'est renversé sur les ouvriers.

Cinq ouvriers ont été grièvement brûlés.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES HUITIEMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

La semaine dernière nous avons publié le programme des huitièmes de finale comptant pour la Coupe de France.

Stade Bordelais contre U. S. Servannaise à Rennes.

Racing C. F. contre Stade Français, à Rouen, terrain du Racing.

Havre A. C. contre S. C. Nîmes, à Bordeaux, terrain du Stade Bordelais.

C. A. S. Généraux ou C. A. Messin contre Olympique Paris, à Roubaix.

Red Star Club contre F. C. Cette, à Marseille.

Olympique Marseille contre F. C. Dieppois, à Paris, terrain du Red Star.

Stade Rennais ou Bastidienne, contre vainqueur F. C. Bischweiller R. C. Roubaix, à Paris à Buffalo ou au Stade Bergeyre.

F. C. Rouen contre Racing Rouen, au Havre terrain du Havre A. C.

Déjà dans certains milieux sportifs on fait courir le bruit que la rencontre Roubaix-Bischwiller, se déroulera à Lille sur le terrain de l'Olympique Lillois. Or jusqu'ici nous n'avons eu confirmation de ces bruits. Nous ne tarderons pas à être en mesure de donner la date et l'endroit du match.

APRÈS LE MATCH FRANCE-BELGIQUE

Paris, 15. — Le Bureau de la S. F. A. a décidé hier soir d'offrir un chronomètre en or :

Aux joueurs internationaux qui ont triomphé avant-hier de l'équipe de Belgique ;

Aux joueurs qui ont vaincu à la même date le Luxembourg, il sera attribué la Breloque-or de la Fédération.

Enfin, le Bureau a d'autre part, décidé de faire bénéficier d'une amnistie générale tous les joueurs suspendus pour différents motifs par la Fédération.

Tous ceux qui furent punis pour faits de brutalité ne bénéficieront pas de cette mesure de faveur.

RACING CLUB LILLOIS

Dimanche dernier aux terrains municipaux à Roubaix, se sont rencontrées les équipes premières du R.C. Lillois et de l'A.C. Pierre de Roubaix. Après une partie nettement en faveur des Lillois, ceux-ci l'emportèrent par 3 buts à 0.

A signaler l'extrême gauche, Boone-Marin.

LA FINALE DU CHALLENGE DES « DIX »

Dimanche prochain, le Stade Bergeyre, sera le théâtre d'une jolie rencontre. Seront aux prises les deux équipes les plus en vue de la région parisienne : le Red Star et l'Olympique.

Les deux vieux rivaux possèdent chacun dans leurs rangs de nombreux internationaux : Cherygues, Gamblin, Hugues, Nicolas, Dewaquez, Bonnardel, etc...

U. S. DES CHEMINOTS D'HELLEMMES

U.S. Cheminots (Mixte bat A.S. Lilloise (Vétérans) par 4, buts à 3.

A signaler chez les Cheminots : Dongrémont, Balloy, Thieffry.

U.S. Cheminots 2 bat U.S. Pérenchies 2 par 2 buts à 0.

U.S. Cheminots 3 et U.S. Pérenchies 3 font match nul par 2 buts à 2.

Communication. — U.S. Ch. Hellemmes invite ses membres de bien vouloir assister à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège le 16 janvier à 19 h. 45. Présence indispensable. Ordre du jour important. — LA COMMISSION.

UNION SPORTIVE DE PERENCHIES

U.S Pérenchies 1A bat U.S. Roubaisienne 1A par 5 buts à 3.

Aussitôt le coup d'envoi, Roubaix porte le jeu dans le camp de Pérenchies et 5 minutes ne sont pas écoulées que Roubaix marque le premier but sur corner. Pérenchies se ressaisit et égalise. Au repos, il aura 3 buts à son actif ; la seconde mi-temps voit Pérenchies reprendre le commandement et marquer encore 2 buts.

Les Roubaisiens font des efforts inouïs pour marquer et y arriveront en trompant à deux reprises la vigilance du gardien de Pérenchies.

La fin est sifflée peu après sur le score de 5 à 3 en faveur de Pérenchies.

U.S. Pérenchies 1B bat U.S. Roubaisienne 1B par 7 à 0.

U.S. Pérenchies 2 est battue par les Cheminots d'Hellemmes 2 par 2 buts à 0.

U.S Pérenchies 3 et Cheminots d'Hellemmes 3 font match nul par 2 buts à 2.

RACING CLUB DE WAZIERS

En déplacement à Lallaing où il rencontrait l'équipe locale, le Racing Club de Waziers, après une lutte très sérieuse, a fait match nul, rien n'ayant été marqué.

Belle exhibition de Waziers, dont l'équipe est à suivre. Lallaing bénéficia d'un penalty qui fut superbement paré par le keeper de Waziers.

UNION SPORTIVE D'ONNAING

L'équipe première de l'U.S. d'Honnaing a battu le Racing Club de Lièvin 1 par 5 buts à 1. Rencontre disputée sur le terrain de Lièvin.

RACING CLUB ASTURIEN

Sur son terrain, le R.C.A. rencontrait en Championnat l'U. S. de Marquillies. Après une partie très intéressante, les Asturiens triomphèrent par 4 buts à 0. A noter qu'à l'aller, Marquillies fut déclaré vainqueur par 1 but à 0.

Dimanche 20 janvier, le R.C. Asturien recevra l'U.S. de Seringhin match comptant pour le Championnat.

S.C. DE BRUAY-THIERS

Dimanche dernier, le S.C. de Bruay-Thiers s'est rencontré avec le Football Club de Condé en match comptant pour le Championnat série B. Bruay-Thiers a battu Condé par 2 buts à 1. Excellent arbitrage de M. Lerby, de Valenciennes.

CLUB SPORTIF D'AVION

En un match comptant pour le Championnat 3e division, l'équipe première du C.S. Avionnais a battu l'Association Sportive de Lens 1, par 2 buts à 1.

U.S. de Douges 2 bat C.S. Avion 2 par 7 buts à 0.

Cheminots de Lens 3 et C.S. Avion 3 font match nul, 1 but à 1.

ETOILE SPORTIVE DE BULLY 1 BAT CARABINIERS DE BILLY-MONTIGNY 1, PAR 3 BUTS A 1.

Partie jouée à Bully devant 400 personnes environ. Bully domine légèrement en première mi-temps et marque son premier but une minute avant le repos.

A la reprise, Bully accentue son avantage et rentre un 2e but 13 minutes après le repos et un 3e peu après.

Billy sauve l'honneur presque aussitôt.

A noter la belle tenue des deux équipes, malgré le discrédit que certains ont tenté de jeter sur les Carabiniers.

Arbitrage très judicieux de M. Leroy, d'Arras.

En lever de rideau, l'E.S.B. 2 battait les C.B.M. 2 par 6 buts à 0. Partie sans intérêt, où les vieux de l'Etoile eurent raison des jeunes Carabiniers.

A Billy-Montigny l'équipe B locale recevait l'équipe correspondante de l'E.S.B. et s'assurait la victoire par 3 buts à 2.

U.S. DE SAINT-POL

Pour le Championnat d'Artois, l'Union Sportive Saint-Poloise a battu l'U.S. de Sains-en-Gohelle par 3 buts à 0.

La rencontre s'est disputée à Sains.

A Saint-Pol, l'équipe seconde de l'U.S.S.P. a remporté la victoire sur l'équipe correspondante de Sains-en marquant 4 buts contre 1.

CYCLISME

Les champions du V. C. de Nœux-les-Mines

Nous publions aujourd'hui la photographie de Julien Blondeau, 17 ans, de Verquigneul, membre du V.C. de Nœux.

Ce jeune coureur possède de réelles qualités, mais en course se dépense trop, irrégulier au possible et manque de réflexion.

Julien BLONDEAU, du V.C. de Nœux

Pour sa première saison, son palmarès est néanmoins intéressant à publier :

16 Septembre, Nœux-les-Mines 36 km.), 1er ; 30 Septembre, Barlin, 30 km.), 1er ; 23 Septembre, Bully (35 km.) 3e ; 17 Août, Lapugnoy (7 km.), 4e ; Circuit de Cambrai (60 km.), 5e.

CROSS-COUNTRY

L'OLYMPIQUE LILLOIS A GAND

L'Association Athlétique La Gantoise a fait disputer dimanche dernier son annuel Challenge Gelein. Par suite du mauvais temps, le parcours qui comprenait environ 9 kilomètres, fut rendu très dur au classement par équipes. L'Olympique Lillois s'est classée seconde devant un lot assez élevé d'équipes concurrentes. Voici les résultats : 1. L. Degrande (L. Gantoise), 30 m. 56 s. 4/5 ; 2. Van den Broelle (La Gantoise), 6 0m. ; 3. Dessoit (La Gantoise) ; 4. Blondeel (La Gantoise) ; 5. Thooyes (O. Lillois) ; 6. Van Durme (La Gantoise) ; 7. Deseuche (O. Lillois) ; 8. Demeurat (FCH) ; 9. de Schacht (La Gantoise) ; 10. Demol (La Gantoise).

Classement pour le Challenge : 1. La Gantoise, 16 points ; 2. Olympique Lillois, 6 p.

UNE MAGNIFIQUE EPREUVE INTERNATIONALE A LILLE

L'Olympique Lillois organise dimanche 20 janvier, un cross avec la participation assurée du Champion de Belgique Vandenbroele, 2e du Cross des cinq Nations, vainqueur du Mollnard à Londres et son compatriote Degrande qui l'a battu dimanche dernier à Gand, se rencontreront avec le recordman de France des 3.000 m. Lucien Duquesne, de Rouen et les Champions Olympiens Masceaux et Thoye.

Ce Cross se disputera sur un parcours de 11 kilomètres.

HIPPISME

COURSES DE VINCENNES

Première course : 1. Un Caïd (Duffourc) gag. 69 fr. 50 ; pl. 19 fr 50. — 2. Utée Méquignon, pl. 15 fr. — 3. Utrecht (Lintant) pl. 15 fr.

Deuxième course : 1. Ursula Leyburn (Capelle) gag. 22 fr 50 ; pl. 11 fr. — 2. Unic Tambert, pl. 12 fr. — 3. Upnos (O'Brème) pl. 13 francs.

Troisième course : 1. Petit Cerf (Finn) gag. 99 fr 50 ; pl. 11 fr. — 2. Safoly (Guérouin) pl. 12 fr 50. — 3. Tante Hélène (Montsieur) pl. 12 fr.

Quatrième course : 1. Quinola Neveux) gag. 20 fr 50 ; pl. 15 fr. — 2. Quarantaine (Le Portier, pl. 70 francs.

Cinquième course : 1. Dieis (Guérouit (gag. 15 fr. 50 ; pl. 12 fr. — 2. Tripoteur (Lebouchet) pl. 17 fr. — 3. Tepeas Veronpesse) pl 23 fr. 50.

Sixième course : 1. Servigny (Forcinal) gag 34 fr. ; pl. 15 fr. 50. — 2. Sogrié (Capovilla) pl. 16 fr 50. — 3. Fiat des Champs (Rémard) placé 13 francs.

COURSES DE NICE

Première course : 1. Cruttegand) gag. 218 fr. pl. 36 francs ; 2. Arai pl 10 fr. — 3. Jocelyn, pl. 13 francs.

Deuxième course : 1. Rose des vents, gag. 37 francs ; pl. 7 fr. 50. — 2. Abricot, pl. 3 fr. 50 3. Bondhill, pl. 6 fr.

Troisième course : 1. Ypsilanti gag. 6 fr. 50; pl. 6 fr. 50. — 2. Matlicoko, pl. 6 fr.

Quatrième course : 1. Spanish Flu gag. 14 fr pl 7 fr. 50. — 2. Manoel, pl. 15 fr. — 3. Barlar, pl. 18 francs.

A la Cour d'Assises du Nord

Une tragédie conjugale au Palais de Justice de Douai

Nous avons, en son temps, relaté cette affaire. Le 16 juillet dernier, au Palais de Justice de Douai, une ménagère de Fenain, Julie Poteau, femme Cat, avait quatre coups de revolver sur du mari, et le blessait quatre fois. Les blessures, par un hasard heureux, ne furent pas graves.

Julie Poteau a comparu hier devant le jury du Nord. Voici les faits que lui reprochait l'acte d'accusation.

Le 3 juin 1922, Poteau Julie avait épousé, à Fenain, le sieur Cat Gaston, bien que celui-ci eût vécu pendant un certain temps avec une nommée Tabary Madeleine et que cette dernière fut enceinte de ses œuvres. De graves dissentiments ne tardèrent pas à se manifester dans le ménage. Ils atteignirent même un degré de particulière acuité lorsque, en juillet 1922, Madeleine Tabary demanda et obtint l'assistance judiciaire pour intenter à Cat une action en recherche de paternité.

Celui-ci, chassé, dit-il, par sa femme, quitte le domicile conjugal et alla rejoindre son ancienne maîtresse.

Julie Poteau qui était alors dans un état de grossesse très avancée, sollicita alors l'assistance judiciaire pour intenter contre son mari une action en divorce. Les deux époux comparurent le 16 juillet 1923, devant le bureau de Douai, siégeant au Palais de Justice de cette ville. L'indigence de Julie Poteau n'ayant pas été reconnue, sa requête fut rejetée.

La comparution devant le bureau avait été très calme de part et d'autre.

Au moment où les époux se retraient et arrivaient à la porte de la salle, l'accusée sortit de sa poche un revolver et tira un coup de cette arme sur son mari, qui fut atteint dans le dos. La victime se retourna aussitôt et reçut trois autres coups de feu qui la blessèrent à la région mammaire gauche, à la lèvre supérieure gauche et à l'index gauche. Les blessures, heureusement sans gravité, n'ont occasionné qu'une incapacité de travail de quinze jours.

Julie Poteau reconnaît son crime, mais assure ne pas avoir prémédité, quoique ses allégations paraissent dénuées de fondement et que la préméditation semble bien devoir lui être reprochée.

L'accusée n'a pas d'antécédents judiciaires et les renseignements fournis sur elle sont bons.

LA DEFENSE DE L'ACCUSEE

Mme Cat, une jeune femme blonde, courtaude, à la physionomie assez banale, semble très calme lorsque M. le Président Lœuilleux l'interroge.

— Pourquoi, lui demande le Magistrat, aviez-vous pris votre revolver pour venir au Palais de Justice au bureau de l'assistance judiciaire, où vous deviez rencontrer votre mari ?

— Le revolver, répond l'accusée sans s'émouvoir, se trouvait dans la poche de la jupe que je devais mettre ce jour-là, je ne m'en suis pas préoccupée !!

— Cependant, fait observer le Président, votre toilette était légère — le revolver, assez lourd — vous devait du sentir dans votre poche la présence de cette arme.

— Je l'ai emportée « par mégarde ».

— Quand vous avez parlé à votre mari dans le couloir de la salle d'audience, reprend le Président, vous étiez seuls ! Avez-vous discuté avec lui ?

— Mon mari m'a dit que l'enfant dont j'allais être mère n'était pas de lui.

— Il nie énergiquement avoir tenu ce propos.

— Je vous jure qu'il m'a parlé, ainsi — c'est alors, qu'exaspérée, j'ai tiré...

— Vous avez tiré quatre fois... Vous voulez donc bien le tuer ?

— Je ne sais quelle force m'a poussé à faire cela, j'étais « perdue », je suis irresponsable de cet acte.

LES TEMOINS

Le docteur Durand a soigné à l'hôpital M. Cat dont les blessures ne semblaient pas avoir une réelle gravité. Le blessé s'est tiré d'affaire avec 15 jours de repos. Il ne souffre d'aucune incapacité permanente.

M. VIEILLARD, commissaire de police relate les circonstances de son enquête. Le blessé lui affirma qu'il n'avait pas dit un mot à sa femme et que celle-ci avait tiré sur lui, sans provocation de sa part. L'accusée, au contraire, dès le premier interrogatoire nia toute préméditation.

Le Mari M. CAT, appelé à son tour, dépose de façon peu intelligible. A différentes reprises l'avocat Escoffier lui reproche avec véhémence de ne pas dire la vérité. M. Cat persiste à nier le propos qui aurait déclanché le geste de sa femme.

Le pauvre diable qui a reçu trois balles dans la peau passe décidément un mauvais quart d'heure... Plus que sa femme il fait figure d'accusé !

La liste des témoins est épuisée. La parole est au Ministère public.

Après un réquisitoire modéré de Me Cruveillier, avocat général et une belle plaidoirie d'Escoffier la femme Cat est *acquittée*.

Une affaire de mœurs à Somain

Désiré Thiebaut accusé d'un attentat aux mœurs à SOMAIN, est acquitté.

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Raux, ex-préfet de police a reçu une médaille d'or de la Municipalité.

Londres. — Pour la 11e fois, un marchand de tourbaux vient d'être condamné pour ivresse.

Paris. — Le 21 janvier, commencent épreuves du concours de pare-boue ort. préf. de police.

Rome. — Chef fasciste, M. Farinacci s'est battu duel ac. présid. ex-combattants, 30 rep., 2e bles.

New-York. — Descend du grand Lincoln Warren J. Lincoln, accusé avoir assassiné sa fem.

Paris. — Conversations continuent avec Madrid au sujet du statut de Tanger.

— M. Bénès, Premier Tchécoslovaque est arrivé à Paris hier matin. Parti pour Londres.

Madrid. — Ernest Mérimée directeur section toulousaine institut français, décédé hier soir.

Paris. — M. Eugène Ripault, secrétaire général de la rédaction des « Débats » est décédé hier.

RHUM St-JAMES

Grand Cru

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH

Est de temps immémorial le remède classique

contre :

LA GRIPPE
LES RHUMES
les BRONCHITES
ET LES REFROIDISSEMENTS

Au premier frisson, au moindre malaise prendre un petit verre de Rhum St-James.

IL RÉCHAUFFE, STIMULE, DÉSINFECTE et, grâce à son extrême pureté, IRRITE PAS.

Cette extrême pureté et son extrême finesse sont les caractéristiques de sa salubrité.

Issu de grands crus, distillé des plus pures sirops de canne de St-James, sans un atome de mélasse qui est la base des rhums de commerce, vieilli sous le ciel tropical, le Rhum St-James se distingue des autres rhums par son moelleux, sa douceur naturelle et la délicatesse de son arôme.

R. C. Paris N° 98 474

Le Réveil Illustré

EST PARU

Il publie cette semaine une correspondance détaillée sur les précédents concours et présente à la sagacité de ses lecteurs un

Huitième Concours des Familles

Prochainement une modification, dont il publiera le détail donnera satisfaction à toutes les concurrentes, quelle que soit la région où ils résident.

Le Réveil Illustré

qui a pris comme principe de chercher toujours à donner le plus possible satisfaction à ses lecteurs, leur ménage de plus en plus d'heureuses surprises.

A signaler cette semaine : La page dont LILLOIS-RIES, dont la sympathique chansonnier lillois Auguste LAGES est l'animateur et qui, sous son impulsion, prend de plus en plus une physionomie amusante et pittoresque.

Il ne faut pas, en effet, que les Concours du

Réveil Illustré

fassent oublier à ses lecteurs que notre périodique est un magazine populaire abondant en lectures, en Contes, Romans, Chroniques et Nouvelles et que, de plus en plus, par des modifications dont il parlera prochainement, il s'affirmera le plus attachant des hebdomadaires de province.

Le Réveil Illustré

qui pénètre maintenant dans tous les milieux et qui est le plus répandu des illustrés de la région, est en vente partout

16 Pages :: 30 Centimes

VICTIME DU TRAIN A DANNES-CAMIERS

Hier matin, des ouvriers de Compagnie du Nord se rendant à leur travail, le long de la voie, près de Dannes-Camiers, dont ils virent le cadavre d'un inconnu. On ne sait comment il est tombé d'un train en marche ou s'il a été tamponné.

Une enquête est ouverte.

UNE VICTOIRE CÉGÉTISTE AUX MINES DE ROCHEBELLE

Nîmes, 15. — Election des délégués mineurs à la Caisse de secours des mines de Rochebelle.

La liste des syndicats confédérés est élue avec 750 voix contre la liste du syndicat unitaire, 498 voix.

Aux précédentes élections, le syndicat unitaire avait été élu.

FEUILLETON DU 17 JANVIER 1924 — N. 31

LE DIAMANT VERT

Roman-Cinéma en 12 épisodes de Pierre MARODON

:: :: Film PHOCÉA :: :: — Mise en scène de l'auteur

NEUVIEME EPISODE

La chasse à l'homme

— Bravo ! fit-il, nous allons pouvoir faire enfin, à ce pauvre Criquet, un pansement plus efficace.

Dans de l'eau fortement salée, il trempa des bandes et en entoura la main brûlée. Criquet fit une grimace, mais le brave garçon avait repris sa lucidité, voire un peu sa gaîté. Maurice lui avait affirmé que sa main ne serait pas estropiée, tout en lui avouant que les cicatrices subsisteraient longtemps !

— Bon ! avait répondu Criquet, alors je porterai des gants. Patron, reprit-il en s'adressant à Maubreuil très ému, je ferai l'homme chez Brahim, espérons que cela ne m'empêchera pas de me marier ! acheva-t-il d'un ton comique.

On se remit en marche ! des bras de Bratger Criquet passa dans ceux d'El Haoussine. Le gamin avait voulu remonter sur son cheval, mais Courtenay s'y était absolument opposé.

— Non ! Mais alors, voilà Brahim tout à l'heure, et El Haoussine maintenant déguisés en nouricies sèches ! s'écria Criquet.

On ne put s'empêcher de rire. Et les deux Kabyles ayant demandé une explication partageaient cette hilarité.

Par surcroît de précaution Brahim voulut effacer les traces laissées par la petite troupe, de façon à égarer ceux qui ne manqueraient pas de se mettre à leur poursuite.

Sur son conseil on prit la file indienne. Brahim qui marchait le dernier, attacha son burnous au troussequin de sa selle et le lourd vêtement passant par dessus la croupe du cheval balaya le sol derrière lui. Mais il y avait là onze chevaux qui marchaient dans les pas des uns des autres et les empreintes qu'ils laissaient étaient trop profondes pour que le burnous put les effacer complètement. De plus, pour que ce vêtement soit en contact avec le sol de façon efficace, Brahim était obligé de ralentir considérablement l'allure. On y renonça.

— Si, au moins il pouvait se mettre à pleuvoir... à pluvoir à torrents ! dit Sardac.

— C'est possible, c'est même probable ! répondit Brahim qui depuis un moment observait le ciel.

A l'horizon, le soleil se couchait et ses derniers rayons ourlaient de cuivre rouge de gros nuages noirs.

— Une goutte ! fit tout à coup Maubreuil. Est-ce que par hasard, la Providence serait enfin avec nous ?

Majesté lui adressa un regard de reproche.

— Est-ce que vraiment vous avez à vous plaindre de la Providence ?... Aujourd'hui surtout, lui demanda-t-elle à voix basse avec un sourire tendre et une rougeur légère...

Non ! oh ! non, murmura Maubreuil, d'une voix ardente, aujourd'hui ? Ah ! aujourd'hui journée bénie !...

Brahim ne s'était pas trompé. Un orage éclata, un de ces orages comme seules en connaissent les régions tropicales. Le désert manque d'abris. Sous une pluie torrentielle la petite troupe galopait toujours...

On arriva en vue d'Ain Meskine, vers onze du soir et un peu avant minuit. Jeanne de Courtenay, folle de bonheur, serrait dans ses bras sa sœur retrouvée.

LVI

LE JOUR DES ROIS

Le lendemain matin, le soleil se leva sur un jour radieux. La nature semblait s'être parée et il y avait fête dans les cœurs.

Criquet avait passé une bonne nuit. Maubreuil et Sardac l'avaient veillé tour à tour. Courtenay à trois reprises différentes, était venu renouveler le pansement, seul qui faisait merveille. Enfin, à la pointe du jour, le petit Parisien s'était endormi d'un sommeil paisible.

En causant au cours de leur veille, Pierre, Léon et Maurice s'étaient aperçus avec une stupeur dont ils rirent le moment d'après que le 1er janvier était passé depuis plusieurs jours sans que personne s'en fut douté, au milieu des événements tragiques qui s'étaient succédés vertigineusement.

Dans leur tente, les deux sœurs levées dès l'aurore, ne s'inquiétaient nullement du calendrier. Elles avaient repris leur conversation commencée la veille et Majesté révélait à sa sœur le secret de son cœur. Jeanne de Courtenay était ravie et elle ne le cachait pas. Elle avait pour Maubreuil une haute estime et une grande affection et elle approuvait en tous points le choix de sa sœur aînée. De sa voix chaude et passionnée, celle-ci contait ses angoisses, ses craintes, ses doutes, et enfin sa certitude d'être aimée. Jeanne coupait le récit d'exclamatives enthousiastes :

— Ma chérie, disait-elle, suspendue au cou de Majesté, ma grande chérie, que je suis heureuse !

Majesté, radieuse, lui rendait ses caresses. La conversation dura longtemps.

Maurice se promenait de long en large, devant la petite guitoune. Il semblait attendre la sortie de sa femme.

— Je te souhaite une bonne année, Jeannette ! lui dit-il gravement, aussitôt qu'il la vit apparaître.

— Qu'est-ce que tu dis ? demanda la jeune femme surprise.

— Je dis que je te souhaite une bonne année, et j'y ajoute mes souhaits de bonne santé selon la coutume de nos pères, reprit Maurice gravement. N'est-ce point d'un bon mari ?

— Mais nous sommes donc le 1er janvier ?

— Hélas ! nous ne sommes plus le 1er janvier, depuis une semaine, depuis six jours exactement. Nous nous sommes aperçus de cela, Léon, Pierre et moi, cette nuit en bavardant au chevet de Criquet. C'est tout de même drôle, hein ?

— Oui, je l'avoue !... Il y a six jours dis-tu ? Mon Dieu on ne sait plus comment on vit... Mais, s'écria la jeune femme tout à coup, alors c'est aujourd'hui l'Epiphanie ?

— C'est bien possible ! Eh bien, ajouta Maurice d'un air offensé, c'est comme cela que tu acceptes mes vœux ?... J'ai bien songé à aller rue de la Paix, pour un bijou, mais c'est un peu loin...

— Grand fou ! Viens, qu'on t'embrasse ! et la riante jeune femme se jeta au cou de son mari.

— J'ai une idée, lui dit-elle à l'oreille.

— Quelle idée ?

— Tu le sauras ce soir !

— Pourquoi pas tout de suite !

— Parce que !

— Oh ! quand une femme a dit : « Parce que ! » la réponse est péremptoire, je n'insiste pas !.. Dis-moi ! continua-t-il, j'espère que vous vous en êtes dit des choses avec Majesté... et longues ?

— Oui, monsieur ! Oui ! intéressantes et longues !... Très longues !

— Et peut-on savoir ? demanda Maurice en regardant sa femme dans les yeux.

— Nenni ! Nenni !

— Je suis un mari qui reçoit les confidences, je peux m'en vanter !

— Une femme intelligente ne doit jamais gâter son mari, riposta Jeanne d'un ton mutin, et pivotant sur les talons elle rentra dans la guitoune.

Elle en sortit un moment après et, à travers le camp, se mit à la recherche de Sardac. Elle le trouva causant avec Pierre et Maurice.

— Bonjour, messieurs ! s'écria-t-elle.

L'ingénieur et le journaliste s'inclinèrent.

— Nous vous souhaitons une bonne année madame, dirent-ils ensemble avec un sourire.

— Bon ! bon ! fit la jeune femme, c'est du joli de laisser passer des dates comme celle-là !... Oh ! les vilains !... Léon, reprit-elle, j'ai à vous parler, à vous tout seul !

— A moi tout seul ?

— Parfaitement !

Et avec un rire enjoué, passant son bras sous celui de l'ingénieur, elle l'entraîna.

— La femme paraît particulièrement joyeuse aujourd'hui, dit Pierre au médecin.

— Ma foi, oui ! mais tout le monde a des figures d'allégresse ce matin ! Tiens ! lui-même ajouta-t-il d'un ton d'étonnement hypocrite, tu as l'air content comme tout ! Ma femme, elle est ravie que sa sœur lui ait été rendue, c'est tout naturel, mais toi ? On dirait que la terre ne te porte plus...

— Moi, fit Maubreuil embarrassé. Mais pas du tout... c'est-à-dire : je suis très heureux que la sœur de ta femme lui ait été rendue... C'est bien naturel, il me semble...

Jeanne de Courtenay pendant ce temps causait vivement avec Sardac :

— Mon bon Léon, lui dit-elle, j'ai besoin de vous !

— Ah ! ah ! On a besoin de moi ! dit Sardac en faisant le geste de retrousser une moustache absente, et alors je suis « mon bon Léon ». Tout à l'heure j'étais